

Agrafer une photo

NOM \_\_\_\_\_  
NOM d'EPOUSE \_\_\_\_\_  
PRENOM \_\_\_\_\_

 **Fiche d'Inscription aux Epreuves de sélection d'entrée en formation Infirmière**  
Candidat relevant de la Formation Professionnelle Continue  
Rentrée septembre 2019  
IFSI MGEN de La Verrière  
13 Avenue de Montfort - CS 70444 - 78322 Le Mesnil St Denis cedex - 01 39 38 79 60 – ifsi@mgen.fr

  
  


Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Dépt : \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
Situation familiale : célibataire  vie maritale  PACS  marié(e)  Nbre d'enfants : .....

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ portable \_\_\_\_\_

**TITRE D'INSCRIPTION**

- Candidat relevant de la Formation Professionnelle et justifiant au minimum 3 années de cotisation à un régime de protection sociale en France à la date d'inscription aux épreuves de sélection
- Candidat retenu par le Jury régional de Validation des Acquis (JVA)
- Candidat titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide Soignant ou du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture justifiant 3 ans d'exercice professionnel (équivalent temps plein) à la date de l'épreuve

**STATUT DU CANDIDAT A LA DATE D'INSCRIPTION**

- En activité professionnelle**, depuis : ..... en CDD  en CDI   
Emploi occupé : .....  
Employeur actuel : .....  
Avez-vous sollicité une prise en charge financière ? ..... oui  non   
Si oui, auprès de quel organisme ? .....
- Inscrit(e) au Pôle Emploi** depuis le ..... N°d'identifiant : .....
- Autre situation**, laquelle : .....

**DIFFUSION INTERNET**

*J'accepte la diffusion de mon nom sur internet  Je refuse la diffusion de mon nom sur internet*

Je soussigné(e) déclare, avoir pris connaissance des informations jointes à ce dossier et accepter sans réserve le règlement qui régit les épreuves de sélection.

J'ai bien noté que :

- Tout dossier incomplet et/ou reçu après la date butoir ne sera pas recevable.
- Les frais d'inscription versés sont définitivement acquis sauf en cas d'absence aux épreuves pour raisons médicales.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A..... le .....Signature



## PIECES A FOURNIR

### Pour tous les Candidats

- Cette fiche dûment remplie
- Une photo d'identité à agraffer en haut à gauche de cette fiche
- La copie (recto-verso) de la carte nationale d'identité (+ passeport + visa + titre de séjour en cours de validité pour les candidats étrangers).
- Candidats présentant un handicap et sollicitant un aménagement d'épreuves : la notification de décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) concernant les recommandations d'aménagement des épreuves du concours.
- 2 enveloppes format 162x229mm, aux nom et adresse du candidat, affranchies au tarif en vigueur,
- Candidats « demandeurs d'emploi » : copie de votre carte de demandeur d'emploi ou de votre attestation d'inscription.
- Droits d'inscription aux épreuves de sélection de 96 € (chèque à l'ordre de "MGEN")  
**NB : Les frais d'inscription versés sont définitivement acquis sauf en cas d'absence pour raisons médicales (dans ce cas - fournir un certificat médical)**

### Pour les Candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue

- Certificat(s) de travail permettant de justifier au minimum 3 années de cotisation à un régime de protection sociale en France à la date d'inscription aux épreuves de sélection

Le dossier pour l'épreuve orale composé :

- Du ou des diplôme (s) détenu (s)
- De La ou des attestations d'employeur (s) et attestation (s) de formation continue
- D'un Curriculum vitae
- D'une Lettre de motivation

### Pour les Candidats retenus par le jury régional de validation des Acquis (JVA)

- Certificat(s) de travail permettant de justifier au minimum 3 années de cotisation à un régime de protection sociale en France à la date d'inscription aux épreuves de sélection
- L'attestation de réussite de l'examen de présélection délivrée en 2018 par une ARS.

Le dossier pour l'épreuve orale composé :

- Du ou des diplôme (s) détenu (s)
- De La ou des attestations d'employeur (s) et attestation (s) de formation continue
- D'un Curriculum vitae
- D'une Lettre de motivation

**NB : si vous êtes dans cette situation vous serez dispensé (e) de l'épreuve écrite.**

### Pour les Candidats titulaires du Diplôme d'Etat d'Aide Soignant ou du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture justifiant 3 ans d'exercice professionnel (équivalent temps plein) à la date de l'épreuve

Mesure transitoire pour la rentrée 2019 : « Les candidats titulaires du Diplôme d'Etat d'Aide Soignant ou du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture justifiant 3 ans d'exercice professionnel (équivalent temps plein) à la date de l'épreuve peuvent faire le choix de s'inscrire à l'épreuve écrite de 2 heures

- Un courrier précisant qu'il souhaite passer les épreuves de sélection de 2 heures
- La copie du diplôme d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture
- La copie des certificats de travail, accompagnés de « l'annexe1 » dûment remplie  
**Attention ! Cette voie d'accès en formation n'octroie pas automatiquement de dispenses d'enseignement.**



**INSTITUT de FORMATION en SOINS INFIRMIERS**  
**MGEN de La verrière**  
**13 Avenue de Montfort - 78320 La Verrière**  
**01 39 38 79 60 – ifsi@mgen.fr**



Adresse postale : 13 Ave de Montfort - CS 70444 – La Verrière - 78322 Le Mesnil St Denis cedex

## DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION Pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue Session de MARS 2019

Le dossier complet devra être déposé ou retourné **plus tard pour le 20 février 2019** (cachet de la poste faisant foi pour les retours par voie postale), à :

l'IFSI MGEN - La Verrière - CS 70444  
13 Avenue de Montfort - 78322 LE MESNIL SAINT DENIS cedex

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Places à pourvoir : 26 places

- **Un mail de confirmation de réception de votre dossier vous sera adressé.**
- **Les candidats inscrits aux épreuves de sélection recevront une convocation** 15 jours avant chacune des épreuves. Dans le cas contraire, il convient de prendre contact avec l'IFSI.
- **Pour les candidats d'outre-mer**, les épreuves écrites & les épreuves orales auront lieu en métropole.
- **A chaque épreuve** le candidat s'engage à présenter sa pièce d'identité en cours de validité (titre de séjour + passeport avec visa pour les candidats étrangers), ainsi que sa convocation.
- Chaque candidat sera informé individuellement par courrier de ces résultats.

**Rappel : l'admission définitive en formation est subordonnée à la production**, au plus tard le jour de la rentrée :

- d'un certificat médical d'aptitudes physiques et psychologiques à l'exercice de la profession infirmière établi par un médecin agréé (liste disponible des médecins agréés de votre région sur les sites de l'Agence Régionale de Santé de votre région)
- d'un certificat médical de vaccinations. BCG, antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique, anti-hépatite B (3 injections à 1 mois d'intervalle).

**Attention ! Vous devez anticiper vos rendez-vous et vaccinations.  
Si vous n'êtes pas à jour de vos vaccinations et immunisé(e) contre l'hépatite B  
vous ne pourrez pas réaliser votre stage de semestre 1.**

## LE CALENDRIER

CLOTURE DES INSCRIPTIONS	Le 20 février 2019
EPREUVES ECRITES pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue	Le Mercredi 20 mars 2019 de 16h30 à 17h30
EPREUVE ORALE pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue	Entre le 11 et le 29 mars 2019
EPREUVE ECRITE de 2 heures pour les candidats aides-soignants ou auxiliaires de puériculture	Le Mercredi 20 mars 2019 de 13h00 à 15h00
RESULTATS	Le vendredi 19 avril 2019 (sous réserve de nouvelles modalités réglementaires)
PRE-RENTREE OBLIGATOIRE	Les 28 & 29 août 2019
RENTREE	Lundi 2 septembre 2019

## LES EPREUVES de SELECTION

### CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

<p>• <b>Vous avez travaillé pendant au minimum 3 années</b> et cotisé à un organisme de protection sociale en France.</p> <p style="text-align: center;">Ou</p> <p>• <b>Vous êtes titulaire d'une attestation de réussite de l'examen de présélection</b> délivrée en 2018 par une ARS (*)</p>	<p><u>D'une épreuve écrite comprenant :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. une sous épreuve de rédaction et/ou de questions dans le domaine sanitaire et social d'une durée de 30 mn, notée sur 10pts(*)</li> <li>2. une sous épreuve de calculs simples de 30mn notée sur 10pts</li> </ol> <p><u>D'une épreuve orale de 20mn notée sur 20pts</u> appuyée sur un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle, et comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La copie de la pièce d'identité, les diplômes obtenus, la ou les attestations d'employeurs et attestations de formation continue, un Curriculum Vitae, une lettre de motivation.</li> <li>• Une note inférieure à 8/20 à l'une des 2 épreuves est éliminatoire</li> <li>• Les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 20/40</li> <li>• (*) <b>les candidats titulaires d'une attestation de réussite de l'examen de présélection sont dispensés de la sous épreuve de rédaction.</b></li> </ul>	<div style="background-color: #d4c03e; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 20px;"> <b>Epreuve écrite</b>  <b>Le 20 mars 2019</b>  <b>de 16h30 à 17h30</b> </div> <div style="background-color: #d4c03e; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 20px;"> <b>Epreuve orale</b>  <b>Du 11 au 29 mars</b>  <b>2019</b> </div> <div style="background-color: #d4c03e; color: white; padding: 5px;"> <b>Affichage des Résultats</b>  <b>Le 19 avril 2019</b> </div>
--	--	---

**NB :** Un candidat relevant de la formation professionnelle Continue **ET** titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme peut candidater également sur Parcoursup. Si le candidat est admis aux épreuves de sélection, son admission définitive sera conditionnée à la production d'une attestation signée de désinscription ou de non-inscription sur la plateforme de préinscription Parcoursup.

**CANDIDATS AIDE-SOIGNANTS OU AUXILIAIRES DE PUERICULTURE  
INSCRITS A L'EPREUVE DE 2H00 (MESURE TRANSITOIRE POUR LA RENTREE 2019)**

**Examen d'admission, consistant à une analyse écrite de 3 situations professionnelles.**

- Durée : 2h - notée sur 30 pts
- Chaque situation fait l'objet d'une question
- Les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 15/30

**Epreuve écrites  
Le 20 mars 2019  
de 13h00 à 15h00**

**Affichage des Résultats  
Le 19 avril 2019**

**Attention ! Cette voie d'accès en formation n'octroie pas automatiquement de dispenses d'enseignement**

## LA FORMATION

Le Diplôme d'Etat d'infirmier de grade licence s'obtient par l'acquisition de 180 ECTS (European Credits Transfert System).

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des 10 compétences nécessaires à l'exercice infirmier :

- |  |  |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</li> <li>2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</li> <li>3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</li> <li>4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</li> <li>5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</li> <li>7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</li> <li>8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</li> <li>9. Organiser et coordonner des interventions soignantes</li> <li>10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation</li> </ol> |
|--|--|

Pour acquérir ces compétences, les étudiants doivent valider :

- des unités d'enseignement : Sciences humaines et droit, Sciences biologiques & médicales, Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes, Sciences et techniques infirmières, interventions, Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière, Méthodes de travail
- des stages cliniques diversifiés, réalisés dans des établissements publics ou privés de santé, et toute structure requérant la participation d'infirmiers.

La durée de formation est de 3 ans, soit 6 semestres, organisés comme suit :

	cours	Stages	Congés
1 <sup>ère</sup> année	25 sem.	15 sem.	12 sem.
2 <sup>ème</sup> année	20 sem.	20 sem.	12 sem.
3 <sup>ème</sup> année	15 sem.	25 sem.	12 sem.

## LE FINANCEMENT

**Le coût annuel de la formation** 2019/2020 est composé :

- des droits d'inscription universitaire fixés par arrêté : (ils étaient de 170 € pour 2018/2019)
- de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : (elle était de 90 € pour 2018/2019)
- des frais de scolarité : 610 € pour 2019/2020
- des frais de formation lorsque les étudiants ne sont pas éligibles à la subvention du Conseil Régional (cf tableau explicatif ci-dessous)

Le Conseil Régional subventionne la formation infirmière des étudiants infirmiers selon leurs statuts à l'entrée en formation :

Si vous êtes :	Vous devrez régler par an		
	Droits d'inscription universitaire	CVEC	Frais de scolarité
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandeur d'emploi (catégorie A &amp; B) inscrit à Pôle emploi depuis 6 mois au minimum à la date d'entrée en formation dont le coût de formation n'est pas pris en charge par le Pôle Emploi</li> <li>• Bénéficiaire du RSA</li> <li>• Bénéficiaire d'un contrat aidé (CAE, CIE, Emploi d'Avenir...), Y compris en cas de démission</li> <li>• Elève ou étudiant dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation,</li> <li>• Elève et étudiant âgé de 25 ans ou moins, inscrit ou non en Mission locale</li> <li>• Elève et étudiant sorti du système scolaire depuis moins de 2 ans,</li> </ul>	170 €	90 €	610 €

Vous êtes :	Vous devrez régler par an			
	Droits d'inscription universitaire	CVEC	Frais de scolarité	Frais De formation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agent public</li> <li>• Salarié du secteur privé</li> <li>• Démissionnaire (sauf pour le bénéficiaire d'un contrat aidé avant l'entrée en formation)</li> <li>• Demandeur d'emploi ayant mis fin à un contrat de travail par démission ou rupture conventionnelle dans les 6 mois précédent l'entrée en formation</li> <li>• Bénéficiaire d'une prise en charge partielle par le FONGECIF</li> </ul>	170 €	90 €	610 €	9 000 €

**Les aides** : la Région Île-de-France soutient les formations sanitaires et sociales en proposant, entre autres, une bourse d'études (renseignements : [www.iledefrance.fr/fss](http://www.iledefrance.fr/fss)).

**Au cours de vos stages** vous percevrez des indemnités de stage et des frais de transport conformément à l'Arrêté du 18 mai 2017.

**Les frais à prévoir à la rentrée scolaire** : assurances (responsabilité civile et stages paramédicaux), tenues professionnelles, livres, petits matériels, etc...

# Inscription Epreuves de sélection 2019 IFSI MGEN - LISTE DES EMPLOIS OCCUPÉS

A REMPLIR SI VOUS ETES CANDIDATS « AIDE-SOIGNANT », « AUXILIAIRE DE PUERICULTURE »

Nom : ..... Prénom : ..... Nom d'épouse : .....

Diplôme AS obtenu le .....  Diplôme AP obtenu le .....

Emplois précisés : AS - AP	Lieu	Dates		Temps complet OU Temps Partiel (en %)	Durée	
		Du	au		Nbre d'années	Nbre de Mois
				<b>TOTAL</b>		

**Agrafez à cette feuille les certificats de travail originaux ou certifiés conformes correspondants. Chaque certificat devra faire apparaître la nature de l'emploi occupé, la durée et le temps travaillé (temps plein ou partiel en %). Ils devront totaliser au minimum 3 années d'exercice équivalent temps plein entre la date d'obtention du diplôme et le 20 mars 2019**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à ....., le .....,  
Signature